

## Démarches ANTS.

Pour 2023, face à la forte affluence des demandes et aux désagréments des usagers pour obtenir des dates de rendez-vous dans la région Hauts-de-France pour **une demande de passeport et de carte d'identité**, l'Etat met à la disposition de tous **une plateforme en ligne** permettant de visualiser , pour les 3 mois à venir, les rendez-vous disponibles tout près de chez vous.

De plus 500 nouveaux guichets de recueil des demandes de cartes d'identité ou de passeport, qui permettent notamment de numériser les empreintes digitales, seront installés partout en France pour 2023 afin de multiplier les créneaux de rendez-vous.

**Par ailleurs, demander un document d'identité sur le site de l'ANTS est entièrement gratuit.** Sachez aussi que la procédure pour obtenir un titre sécurisé sur l'ANTS est régulièrement amélioré afin de combler les lacunes sur la plateforme, retrouvez donc **dans ce manuel 2023** et **dans ce mode d'emploi** toutes les étapes nécessaires :

- afin d'obtenir un titre d'identité : **<https://passeport.ants.gouv.fr/>**
- Pour un permis de conduite: **<https://permisdeconduire.ants.gouv.fr/>**
- Pour un certificat d'immat. aller sur: **<https://immatriculation.ants.gouv.fr/>**. Les automobilistes peuvent aussi s'adresser **à un centre spécialisé en carte grise** afin d'obtenir une assistance pour immatriculer **un nouveau véhicule en un seul clic.**